

## Blida

# Recomposition urbaine du quartier Beni Mouimen

DE BLIDA, MOHAMED RAFIK

Poursuivant ses sorties sur le terrain, le wali de Blida, Mohamed Ouchen, a effectué une visite de travail dans la daïra d'El Affroun. Au niveau du quartier précaire Beni Mouimen, situé sur les hauteurs d'El Affroun, le wali a supervisé une opération de remise à niveau des viabilités (réseaux d'assainissement, canalisations d'eau), en cours de réalisation dans ce quartier comptant 395 familles. Dans un premier temps, un montant de 84 millions DA a été dégagé sur le budget de wilaya, en plus d'une enveloppe de 130 millions DA allouée par le ministère de l'Habitat, pour réaliser une expertise et engager les travaux, qui sont à un taux d'avancement de 30%. Il s'agit de la réhabilitation de 8 350 m<sup>2</sup> de voirie, d'un parking, de 750 mètres linéaires de réseaux d'assainissement, de 582 ml d'AEP et de 2 220 ml d'éclairage public. Le premier responsable de la wilaya a rappelé aux autorités locales qu'une étude a été lancée pour déterminer les priorités, en concertation avec les résidents, tout en précisant que la reconstitution de ce site sera concrétisée par phases, selon les axes d'intervention définis par l'étude. Au cours de sa visite, le wali a, par ailleurs, recommandé aux responsables locaux d'impliquer les habitants de ce quartier, en désignant un comité qui suivra l'opération dans toutes ses phases, jusqu'à son aboutissement. S'agissant de l'assiette de terrain qui jouxte le quartier Beni Mouimen, dégagée suite à une opération d'éradication de l'habitat précaire, il a ordonné aux responsables locaux et à l'OPGI de réaliser 80 logements publics locatifs, d'implanter un complexe sportif de proximité et un terrain de sport, ainsi qu'une polyclinique, pour répondre aux besoins des habitants de ce quartier populaire. Non loin de là, c'est au pôle universitaire Ali-Lounici que le wali s'est rendu. Le projet pour lequel il s'est engagé depuis son arrivée à la tête de la wilaya réside dans le raccordement du tronçon routier reliant l'autoroute à l'université depuis l'échangeur de Mouzaïa. A ce titre, il a rappelé qu'une initiative purement locale, ayant abouti à une réflexion corroborée par des études et soutenue financièrement par le ministère de tutelle, connaît aujourd'hui une concrétisation, car l'Agence nationale des autoroutes (ANA) n'a pas prévu au départ l'ouverture d'une route en amont du péage. Il s'agit en fait du raccordement du pôle universitaire à l'autoroute Est-Ouest sur un tronçon de 6,2 km, pour lequel une enveloppe complémentaire de 4 milliards DA a été allouée. Le taux physique d'avancement du projet est de 50%. Une fois réalisée, l'université aura sa propre desserte autoroutière. Au niveau de l'établissement universitaire, le wali s'est enquis de l'état d'avancement du projet d'auditorium de 600 places, dont le taux d'avancement est de 68%, de 4 blocs universitaires de 8 000 lits, dont 4 000 lits doivent être livrés en août, d'un centre audiovisuel, d'un centre intensif des langues, d'une bibliothèque centrale et d'un restaurant central.

# Béjaïa Rétablissement partiel de l'eau courante



L'alimentation en eau potable d'une partie de la ville de Béjaïa, interrompue depuis six jours à cause d'une crue de l'oued Agrioun, a été rétablie jeudi, a annoncé l'Algérienne des Eaux. La distribution du précieux liquide a repris dans une partie de Béjaïa après que les équipes de maintenance de l'Algérienne des Eaux eurent réussi à réparer la canalisation assurant, depuis la source bleue (30 km à l'Est du chef-lieu de wilaya), l'alimentation en eau d'une partie de la ville. La réparation de cette « casse » va permettre un rétablissement « imminent », mais en partie, de la situation, notamment en permettant un apport d'eau de l'ordre de 35 000 M3, dont le volume est jugé en état d'alléger substantiellement la pénurie d'eau dans la ville, d'autant plus qu'un programme de distribution est mis en place pour assurer une répartition rotative et équitable à travers tous les quartiers.

« Cette production, en plus des quatre forages en service actuellement, va permettre d'alimenter tous les quartiers 3 jours sur 2 », assure la même source, qui souligne qu'un effort « considérable » est engagé sur le flanc Ouest pour réparer également l'autre conduite, autrement plus importante, en provenance du barrage de Tichy-haft (Seddouk) et qui a fait aussi les frais d'une crue analogue de l'Oued Soummam, qui en a brisé tout un pan. Depuis mercredi, d'importants moyens ont été dépêchés vers les lieux de l'incident pour réparer la partie brisée. Un détachement de l'ANP est également arrivé sur place pour prêter main forte, en procédant notamment à la déviation de l'oued de son cours normal et permettre ainsi aux agents de maintenance d'intervenir sur la conduite, localisée sous le lit de l'oued à près de 3 mètres de profondeur, selon la direction de

l'hydraulique. « C'est une opération compliquée, rendue difficile à cause de la profondeur du lit de l'oued et par la force des courants qui le caractérisent », souligne-t-on, expliquant qu'une digue, à base d'enrochement, est en train d'être installée au milieu de la rivière, pour briser le débit de l'écoulement de ses eaux et sa déviation à quelques 100 mètres de la canalisation. L'intensité de la crue, intervenue vendredi dernier, a non seulement brisé la canalisation mais a cassé également une partie d'un pont traversant l'oued et endommagé, près de 100 mètres de chaussée, rendant obsolète la liaison entre l'agglomération d'Amizour et Smaoun, coupées depuis subitement l'une de l'autre, a-t-on constaté. Les dégâts sont impressionnants, d'autant que l'eau continue à éroder la terre ferme, fortement imbibée et soumise à de larges fissurations, a-t-on également constaté. ■

## ORAN

# RELANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SEPT ZONES D'ACTIVITÉS



**L**es travaux d'aménagement de sept (7) zones d'activités de la wilaya d'Oran, dont certains à l'arrêt depuis plus d'une année, viennent d'être relancés, a-t-on appris mardi du directeur de l'industrie et des mines.

Une enveloppe de 575 millions DA a été allouée pour prendre en charge les travaux d'aménagement des sept zones d'activités (198 hectares), à l'instar de celles de Oued Tlélat, de Hassi Ben Okba, de Sidi Chahmi, d'El Kerma, de Boutlélis et de Benfréha, a indiqué, à l'APS, M. Salah-Eddine Bouyacoub, soulignant que l'aménagement concerne notam-

ment l'alimentation en eau potable, l'assainissement et les voiries et réseaux divers (VRD). Selon le même responsable, qui s'est déclaré satisfait de l'implication des opérateurs économiques à cette opération d'aménagement, la majorité des travaux à l'arrêt est liée à des problèmes techniques dû notamment au manque d'étude de diagnostic préalable à l'aménagement. Il a fait observer que la zone d'activité de Oued Tlélat, dont le réseau d'assainissement a été effectué depuis longtemps par l'agence foncière communale, n'est toujours pas doté de station de relevage pour prendre en charge des rejets, signalant la

tenue de plusieurs réunions avec le chef de daïra de Oued Tlélat pour trouver des sources de financement pour la mise en place d'une telle station. Il a ajouté que les zones d'activités de Sidi Chahmi, Boutlélis et d'El Kerma sont sujettes à d'autres contraintes liées somme toute à des avenants. Une réévaluation est nécessaire pour achever les travaux, a-t-il souligné. Concernant la zone d'activité de Boufatis, le directeur de l'industrie et des mines a indiqué que le cahier de charges est en cours d'approbation au niveau de la wilaya. D'après le même responsable, une demande de réévaluation a été faite pour prendre en charge l'éclairage public et le branchement au réseaux électrique téléphonique.

Le directeur de l'industrie et des mines a annoncé, par ailleurs, une opération de recensement des entreprises de production et de services en cours au niveau de la wilaya d'Oran. L'objectif est de faire connaître, au niveau local, la typologie de l'entreprise, le taux d'intégration technique de ces entités économiques, outre le recensement des grandes entreprises (taille importante), en dehors des entreprises publiques à l'effet d'actualiser la carte de l'industrie de la wilaya d'Oran, pour faire ressortir les activités prioritaires notamment celles liées à la sous-traitance pour développer l'industrie mécanique, a-t-il souligné. Pour rappel, les missions des mines ont été rattachées à l'ex direction de la PME, du développement industriel et promotion de l'investissement.

**APS**

JOURNÉE SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

## Hocine Necib : « Un plan d'action pour résorber le déficit dans les zones rurales »

«Le ministère des Ressources en eau, et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales sont convenus de fédérer leurs moyens et d'arrêter un plan d'action afin de résorber le déficit en eau au niveau des communes gérées par les régions communales, des centres ruraux et des zones éparses», a déclaré, jeudi, le ministre des Ressources en eau.

S'exprimant lors d'une journée sur le service public de l'eau, le M. Necib a souligné qu'un programme complémentaire d'envergure dédié exclusivement à l'eau et à l'assainissement de ces zones sera financé par différentes sources et devra améliorer de manière «significative» les conditions de vie des populations.

Poursuivant ses propos, le ministre mettra en exergue que «si la quasi-totalité des zones urbaines sont actuellement raccordées aux réseaux publics d'alimentation en eau potable (AEP), il reste encore une attention particulière pour la prise en charge effective des zones rurales et éparses pour permettre à ses populations de s'alimenter d'une eau potable en quantité et en qualité, ce qui reste un droit fondamental». Donnant de plus amples éléments d'informations sur ces zones, il relèvera que les zones éparses à l'échelle nationale totalisent, en fait, pas moins de 1.400 mechtas, douars et ksours dont 70% sont raccordés au réseau AEP.

Le reste de ces zones, qui comptent 2,5 millions d'habitants, sont alimentées par le biais de fontaines et de sources. Il convient de rappeler, ici, que le taux de raccordement en eau potable au niveau national est de 98% avec une dotation journalière de 123 litres par jour et par habitant (l/j/h). Aussi, à fin 2014, près de 38% de la population raccordé au réseau AEP était alimentée en H/24 alors que 37% l'étaient 10 heures par jour. Le reste de la population est desservi un jour sur deux et plus. Cependant, avec la prise en charge graduelle, par les services de l'Algérienne des eaux

(ADE), de la gestion de la distribution de l'eau dans 661 communes du pays, ces fréquences seront certainement améliorées, assure M. Necib. A noter, l'intégration à l'ADE de ces 661 communes, situées en majorité en zones rurales et éparses aura lieu durant ce quinquennat.

Au sujet des créances de l'ADE estimées à plus de 52 milliards de dinars, le ministre a affirmé qu'une campagne de sensibilisation est en cours pour les recouvrer notant que ces créances sont détenues notamment par les ménages.

Il faut savoir, également, que le secteur des Ressources en eau a pris l'ensemble des dispositions nécessaires afin de sécuriser l'alimentation en eau potable. Pour résoudre les problèmes rencontrés durant les saisons estivales précédentes surtout en termes d'AEP, le ministère a mis en place un dispositif impliquant les administrations centrale et locale. Il est



question notamment du renforcement des moyens matériels des unités ADE, la formation du personnel,

l'instauration d'un système de communication envers le public et la clientèle, le renforcement des stations

de déminéralisation pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le sud. A signaler, dans ce contexte, le renforcement des laboratoires de contrôle de la qualité et la sensibilisation des citoyens sur l'économie de l'eau figurent parmi les actions envisagées.

Il convient de rappeler que les pluies bienfaitrices qui sont tombées ces derniers temps sur le pays ont permis d'atteindre un taux appréciable de remplissage de nos barrages. En effet, selon les chiffres communiqués par le ministre des Ressources en Eau, «le taux de remplissage des barrages au niveau national a atteint, à fin février, 88% (contre 74% à la même période de 2014) avec un volume évalué à plus de 6 milliards de mètres cubes d'eaux emmagasinées». En somme, les Algériens ont de l'eau et sont sécurisés sur ce plan.

Soraya Guemmouri

## LE 31 MARS À ALGER Réunion des ministres de l'Eau des pays du dialogue 5+5

Alger abritera le 31 mars courant la première réunion des ministres de l'Eau des pays de la méditerranée occidentale dans le cadre du dialogue 5+5, a annoncé jeudi dernier, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Le ministre des Ressources en eau qui s'exprimait en marge d'une journée technique sur le service public dans le domaine de l'eau, a souligné qu'un cadre du dialogue 5+5 a été institué dans le secteur des ressources en eau à l'initiative de l'Algérie et de l'Espagne. Poursuivant ses propos, M. Necib a relevé que cette rencontre internationale sera, en fait, une opportunité aux fins de présenter l'expé-

rience de l'Algérie en la matière. Il convient de signaler, dans ce contexte, le groupe du dialogue 5+5 compte l'Algérie, la Libye, la Tunisie, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal. En réponse à une question sur les répercussions des opérations de prospection et d'exploitation du gaz de schiste sur les eaux souterraines dans le Sahara, le ministre des Ressources en eau a tenu à rassurer que cette opération n'aura aucun impact négatif sur les eaux souterraines dans cette région. À retenir, les régions riches en gaz de schiste se situent à une profondeur de 4.000 et 5.000 mètres alors que les

nappes phréatiques albiennes se trouvent à une profondeur de 300 et 1.000 mètres. Le ministre précisera, également, que «les textes juridiques relatifs à la prospection et en particulier, des hydrocarbures qu'ils soient conventionnels ou non conventionnels, énoncent le renforcement de la cimentation des opérations de forage, ce qui empêchera toute infiltration des hydrocarbures». «En pareille situation, il est impensable de s'aventurer et des études sont réalisées au préalable sur les répercussions environnementales avant l'entame du projet de prospection et d'exploration», a-t-il déclaré.

S. G.